

REUNION DE BUREAU DU
19 AVRIL 1982 A 18 H 30

Etaient présents :

- Claude LE SCOUR, Président du Club de Dunkerque Force 9,
- Jacques DEVOS, Premier Vice-Président,
- Jacques CALMEIN, Deuxième Vice-Président,
- Jean-Paul WAUCQUIER, Troisième Vice-Président,
- Hervé BEGHIN, Secrétaire,
- Olivier PHILIZOT, Secrétaire-Adjoint,
- Patrick LAMBERT, Trésorier,
- Georges-Claude GALLAIS, Relations Publiques.

Etaient invités :

- Klèber OBIN, Représentant du Lions International pour la FRANCE,
- Pierre SCHAVEY, Gouverneur du District Nord,
- Yvan MIART, Secrétaire du Lions Club de MAUBEUGE,
- Jean PIROTTE, Lion-guide du Club de Dunkerque Force 9.

Klèber OBIN communique au Bureau du Lions Club de Dunkerque Force 9 les renseignements et conseils suivants :

En ce qui concerne la préparation de la charte, il suggère de nommer un Président de commission de charte.

Il précise que la date de remise de charte constitue pour le Club le point de départ du droit de vote National et International.

De plus, jusqu'au 19 JUIN 1982 à 24 Heures, le Club a la possibilité d'accueillir encore des membres qui seront membres fondateurs.

La date de la remise de charte est à déterminer avec Michel DUBESSET, Gouverneur du District pour l'année 1982-1983.

Klèber OBIN nous rappelle que dans le courant du mois d'Octobre ont lieu, d'une part le Forum de Lugano et d'autre part le Congrès d'Automne.

Il nous précise qu'en ce qui concerne le Lions International, une date commence par le mois suivi du jour et de l'année.

Dans tous les documents officiels, le prénom du membre doit précéder le nom.

Klèber OBIN remet ensuite à Claude LE SCOUR un trophée frappé à l'emblème du Lions Club.

Klèber OBIN nous précise qu'à partir d'aujourd'hui le Club existe à part entière et devient opérationnel en tant que 790ème Club Français.

Il nous signale que le travail est identique pour tous les Clubs au niveau International.

Puis, il nous explique ce qui constitue la fonction administrative du Club.

.../...

En ce qui concerne le Président Fondateur, celui-ci est responsable de la mise en route du Club ; afin que celle-ci se passe dans les meilleures conditions, il est nécessaire de diviser le Club en trois groupes de travail.

- Le premier groupe sous la tutelle du 1er Vice-Président est un groupe administratif.

- Le second groupe sous la tutelle du second Vice-Président s'occupe de la formation, de l'information, de la recherche et des relations publiques.

- Le troisième groupe sous la tutelle du 3ème Vice-Président constitue le groupe des activités.

PREMIER GROUPE :

C'est au sein de ce groupe que doit être créée la commission des statuts qui s'occupe notamment du dépôt des statuts du Club à la Sous-Préfecture concernée.

C'est également ce groupe qui doit édicter le règlement intérieur du Club et le faire signer par tous ses membres.

Ce règlement intérieur a trait notamment aux admissions, radiations et transferts de membres, aux cotisations et au code d'éthique.

En ce qui concerne les cotisations, Klèber OBIN nous conseille de les indexer et de prévoir le dispositif de l'indexation dans le règlement intérieur.

Ce premier groupe comporte également une commission des finances, animée par un trésorier, et éventuellement son adjoint, lesquels préparent un budget prévisionnel et présentent tous les six mois aux membres du Club un rapport de caisse.

Au mois de Juin de l'année Club, la commission doit donner quitus au bureau sortant.

Dans ce premier groupe doit également fonctionner une commission des effectifs, dont le but est de faciliter le caractère perpétuel que doit revêtir le recrutement.

Enfin, dans ce premier groupe doit être constitué un comité d'accueil, dont la tâche consiste à organiser la réception des amis, la réception des nouveaux membres et ainsi favoriser l'approche psychologique de l'entente entre anciens et nouveaux membres.

DEUXIEME GROUPE :

En ce qui concerne le rôle d'information de ce groupe, Klèber OBIN nous précise qu'il existe au Siège National un opuscule qui décrit tous les problèmes traités par le Lions Club.

En ce qui concerne la fonction de recherche de ce groupe, Klèber OBIN nous rappelle que les idées émises par les membres de tous les Clubs et consignées dans les rapports mensuels de chaque Club remontent jusqu'à Oak Brook ; à ce niveau ultime, le projet est étudié et ensuite répercuté sur les échelons inférieurs avant de revenir à la base de travail que constituent les Clubs.

Klèber OBIN nous précise qu'environ 40 % des projets suivis d'actions proviennent des Clubs.

En ce qui concerne les relations publiques, ce deuxième groupe se charge d'assurer au Club l'abonnement à la revue nationale, l'abonnement au journal de district, ainsi que l'envoi d'un bulletin de Club.

A ce sujet, Klèber OBIN rappelle que le responsable des relations publiques doit maintenir un contact permanent avec la presse.

TROISIEME GROUPE :

Ce groupe s'occupe principalement des activités du Club, lesquelles s'orientent vers la jeunesse, vers les actions sociales et civiques, vers le développement de la culture et la protection de l'environnement.

Klèber OBIN nous précise que ces activités ne sont pas inscrites dans un cadre rigide et qu'elles interfèrent à tout moment.

Klèber OBIN nous signale que le Lions Club International est représenté à l'O.N.U., à L'U.N.I.C.E.F. et à la FONDATION DE FRANCE.

Le budget du Lions Club International est supérieur de 30 à 35 % à celui de la CROIX-ROUGE.

DEFINITION DU ROLE DU SECRETAIRE :

Les divers aspects du rôle du secrétaire sont contenus dans le livre du secrétaire. Il concerne les points suivants :

- Tenue du livre d'Hôtes en relation avec la commission d'accueil du premier groupe,

- Organisation des réunions de bureau,

- Tenue des fiches d'assiduité des Membres. A ce sujet, Klèber OBIN rappelle que l'année du Lions Club commence au 1ER JUILLET d'une année pour se terminer au 30 JUIN de l'année suivante.

- Tenue de l'historique des fonctions de chaque membre,

- Envoi de toutes commandes relatives au fonctionnement du Club

*- En ce qui concerne le niveau International ces commandes doivent être envoyées à Klèber OBIN.

*- En ce qui concerne le niveau National, les commandes doivent être envoyées au Multi-district à PARIS, rue Saint Jacques.
